

9

L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL  
13ème Session : MAROC  
Intervention de la Turquie

Madame la Présidente,

Nous voudrions souhaiter une cordiale bienvenue à la délégation du Maroc et la remercier pour la qualité de son rapport national.

Le Maroc est un pays avec lequel la Turquie a des liens solides de fraternité.

La Turquie salue les efforts déployés par Sa Majesté le Roi Mohamed VI pour l'amélioration de la situation des droits de l'homme dans le pays.

Tout en saluant le processus continu de réforme, ainsi que l'adoption d'une nouvelle constitution, La Turquie recommande aux autorités marocaines de poursuivre leurs efforts destinés à renforcer davantage la séparation des pouvoirs.

Nous saluons l'introduction des garanties constitutionnelles supplémentaires en matière de la protection et la promotion des droits de l'homme au Maroc. A cet égard, nous constatons avec satisfaction la constitutionnalisation du Conseil National des Droits de l'Homme et du Bureau de l'Ombudsman, ainsi que du Conseil Economique et Social.

Nous nous félicitons de la levée des réserves du Maroc relatives à certains articles de la Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. L'inclusion du principe de l'égalité de genre dans la constitution est un pas important qu'il convient de saluer.

La Turquie souhaite recommander au Maroc de poursuivre concrètement dans la voie d'amélioration du statut de la femme.

[Nous avons constaté avec satisfaction l'établissement d'une Délégation interministérielle aux Droits de l'homme chargée d'élaborer et de mettre en œuvre, en coordination avec les départements concernés, la politique gouvernementale dans le domaine des droits de l'Homme.]

La Turquie salue enfin la réforme du système judiciaire entreprise par Maroc et l'introduction du principe de l'indépendance judiciaire dans la nouvelle constitution.

Je vous remercie Madame la Présidente